

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2014**

L'an deux mille quatorze, le dix-sept juillet à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aveluy légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Christophe BUISSET, Maire.

Assistaient à la séance tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf Monsieur Daniel VALVEKENS qui avait donné procuration à Monsieur Dominique MILLE, Mme Véronique BON-PEREIRA qui avait donné procuration à Mme Annie LEJEUNE et Monsieur Fabrice AUCAGOS qui avait donné procuration à Monsieur Bernard DENIS.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Catherine COUROUBLE pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

### **Adoption du compte rendu du 12 mai 2014 :**

La séance étant ouverte, les membres du Conseil Municipal ayant reçu en même temps que leur convocation, le compte rendu de la séance précédente, M. le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques à faire sur ce compte- rendu.

M. Philippe ANDRE rappelle que M. Pascal LEFEBVRE, 3<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux, avait formulé la réponse suivante relative à sa question diverse. Il convient donc d'ajouter cette précision :  
« Les travaux seront effectués avant la fin de l'année »

Les membres du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu à l'unanimité.

### **Réfection de la rue Perdu :**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur HENRI du cabinet d'étude Verdi afin de présenter deux propositions de réfection de la rue perdu.

Un premier projet consisterait à créer une vingtaine de places de stationnements avec des trottoirs de 1.40 m de large et respectant la loi Personne à Mobilité Réduite (P.M.R.)

Un deuxième projet consiste à créer une quarantaine de places de stationnement avec des trottoirs moins larges.

Monsieur le Maire propose de demander l'avis à chaque élu, il en résulte que :

- Monsieur Dominique MILLE soulève que le cœur du problème est les nombre de places de stationnement, il précise qu'il n'est pas favorable à un projet non conforme à la réglementation.
- Monsieur Thierry CRAMPON aurait souhaité voir les plans plus précisément puis opte pour le deuxième projet.
- Mme Catherine COUROUBLE voudrait plutôt le 2<sup>ème</sup> projet en souhait qu'il prévoit des espaces verts.
- Mmes Laëtitia CHABE et Annie LEJEUNE, MM Romain RICHARD, Julien MOURET et Didier FOLLET optent pour le 2<sup>ème</sup> projet.
- Monsieur Bernard DENIS souhaite le second projet avec également des espaces verts.

Monsieur Pascal LEFEBVRE, 3<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux souhaite apporter quelques précisions :

En effet, la commission « travaux » avait validé le 1<sup>er</sup> projet puis s'est rendu sur le terrain pour faire une simulation avec le 2<sup>ème</sup> projet. Les membres de cette commission se sont aperçus que la seconde solution était réalisable. Enfin, il fait part de son choix pour le projet n° 2.

Avant de clôturer ce tour de table, Monsieur le Maire souhaite donner son avis sur la question :

Il opérerait pour le deuxième projet en souhaitant que l'on enfouisse au moins le réseau d'eau potable. Enfin, il souhaite que la commission « finances » se réunisse pour étudier les possibilités de financement de ce projet.

Après en avoir longuement délibéré et écouté les avis de chacun, les élus passent au vote :

Pour le 1<sup>er</sup> projet : 3 dont 1 procuration

Pour le 2<sup>ème</sup> projet : 12 dont 2 procurations

### **Réforme des rythmes scolaires :**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Thierry CRAMPON, adjoint chargé des affaires scolaires.

Celui-ci informe l'assemblée que l'Inspection de l'Education Nationale a émis un avis favorable sur le projet d'organisation des rythmes scolaires sous réserve qu'il soit compatible avec les horaires de transports.

C'est pourquoi une petite modification des horaires du mercredi matin aura lieu pour respecter cette dernière condition.

M. Romain RICHARD demande si les parents participeront financièrement aux Travaux d'Activités Périscolaires (T.A.P.). Monsieur Thierry CRAMPON répond qu'une somme de 10 € par trimestre sera demandée aux parents afin de les responsabiliser.

Monsieur Thierry CRAMPON annonce également que deux nouveaux enseignants seront nommés dès la rentrée scolaire de septembre :

- Mme Catherine FUSILLIER en maternelle
- Monsieur Grégory SELLIER en primaire ainsi qu'à la direction de l'école.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

*Remarque : Monsieur le Maire annonce qu'il a procédé au recrutement de Mme VERDEZ afin de pourvoir dès la rentrée scolaire le poste d'agent des écoles faisant fonction d'ATSEM dans le cadre d'accompagnement dans l'emploi subventionné à hauteur de 90% par l'Etat.*

Après avoir écouté les explications de Monsieur Thierry CRAMPON puis posé toutes les questions nécessaires, les élus passent au vote concernant la réforme des rythmes scolaires.

Pour : 15 dont 3 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

### **Organisation de la fête locale 2014 :**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Thierry CRAMPON, adjoint chargé des fêtes qui expose le déroulement des festivités prévues lors de la fête locale 2014.

- 28 personnes sont inscrites à ce jour pour la rederie.
- Vendredi après-midi : Installation du matériel et montage des barnums
- Samedi soir : tir d'un feu d'artifice

- Dimanche :
  - \* Apéritif offert par la commune devant l'église à partir de 11 h 00
  - Repas organisé par ALFA sur le thème du « disco » avec la présence d'un orchestre pris en charge par la commune à partir de 12 h 30
  - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 16 h 00
- Lundi : distribution de tickets gratuits de manèges par les adjoints au Maire.

### **Prime de rentrée scolaire :**

La séance continuant, M. le Maire propose de reconduire l'aide qui est proposée aux familles de la commune dont les enfants poursuivent leurs études dans le secondaire. Cela concerne les élèves en classe de seconde (filiale générale, technologique ou professionnelle) ainsi que les élèves préparant un CAP et un Bac Pro.

Il rappelle que le montant de cette aide est de 50 € par enfant.

Un flash info sera rédigé dans les prochaines semaines pour informer la population.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident de reconduire cette aide scolaire et de maintenir le montant de 50 € par élève concerné.

Pour : 15 dont 3 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

### **Questions diverses :**

Néant

### **Droit d'initiative :**

- Monsieur le Maire remercie toutes les personnes présentes lors des manifestations organisées par la Commune lors du 14 juillet 2014.
- Monsieur le Maire refait part de nouveau des problèmes d'empoisonnement de chats et des aboiements intempestifs de chiens dans la commune, il précise qu'un courrier sera envoyé nominativement aux personnes concernées.
- Monsieur Dominique MILLE, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des finances, remercie les personnes qui ont aménagé les terrains de pétanque sur le site du vélodrome et demande par ailleurs ou en sont les devis concernant la clôture du terrain du vélodrome.  
M. Pascal LEFEBVRE, 3<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux répond que les devis seront présentés au prochain conseil municipal prévu en septembre.
- Monsieur Thierry CRAMPON, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé des affaires scolaires demande qui a ouvert la plate-forme des déchets verts le jour du 14 juillet 2014 sans respecter les horaires d'ouverture définis. Monsieur le Maire répond qu'il va se renseigner.
- Mme Annie LEJEUNE, demande pourquoi les barrières de restriction de la circulation n'ont pas été installées dès le mardi matin avant l'arrivée des forains alors que les arrêtés avaient été pris le matin même. Monsieur Pascal LEFEBVRE répond qu'elles ont été mises juste après 13 h 30

- Monsieur Bernard DENIS signale qu'il y a encore eu des micros-coupures d'électricité. Monsieur le Maire répond que des plaintes ont été déposées auprès d'EDF et que des travaux vont être effectués par ERDF.
- M. Romain RICHARD soulève le problème des nuisances sonores dans le village et évoque le descellement du panneau d'entrée du village.
- Il fait également part de remerciements de la part de participants aux manifestations du 14 juillet sur le terrain du vélodrome.
- M. Julien MOURET évoque de nouveau la vitesse excessive dans le village. Monsieur le Maire répond qu'il y a déjà eu des contrôles effectués par la gendarmerie et qu'il va leur demander de réitérer l'opération.
- M. Didier FOLLET attire l'attention du conseil municipal sur le fait que le poteau EDF devant chez Monsieur Jean-Marie ALLARY rue du vélodrome se désagrège. Monsieur Pascal LEFEVBRE répond qu'il va alerter les services concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.